

Septembre 2018

Depuis des années, les différents gouvernements ont organisé le déficit de la sécurité sociale en multipliant les exonérations de cotisations patronales qui nous coûtent aujourd'hui près de 30 milliards d'euros par an. Les plans successifs d'économies sur la santé ont ruiné nos hôpitaux à grand coup de fermetures de services, de fusions, de suppressions massives de postes, de gel des salaires; le gouvernement se félicite d'avoir réduit le déficit de la sécu.



Cette obsession des économies est la cause première des reculs de notre Sécurité sociale solidaire :

→ baisse des remboursements des dépenses de santé, réduction drastique des moyens de l'hôpital public, augmentation des renoncements à des soins pourtant nécessaires.

→ succession de réformes des retraites régressives depuis la réforme Balladur de 1993.

→ remise en cause de l'universalité des prestations familiales...

Après avoir offert 4 milliards aux plus riches avec la suppression de l'Impôt Sur le Fortune, baissé les APL, augmenté la CSG,... le 1er ministre annonce qu'il va à nouveau appauvrir la population en réduisant l'indexation sur le coût de l'inflation à 0,3% jusqu'en 2020 pour les APL, les pensions de retraites et les allocations familiales... Rappelons que c'est la sécu qui finance la maladie, la retraite, le chômage, la famille, l'aide au logement...

Mais le gouvernement ne veut pas s'arrêter là : il veut se servir de la sécurité sociale pour réduire le déficit de l'Etat ! Clairement se sont nos cotisations sociales qu'il veut nous voler. Une dépêche de l'AFP annonce que « l'Etat pourrait récupérer jusqu'à 24 milliards d'euros d'excédents de la sécu en 2022 » pour renflouer ses caisses. L'Etat transforme les cotisations de la sécu en impôt dont il pourrait se servir à sa guise !

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement se sert copieusement dans nos cotisations. Rappelons que sous Hollande il avait prélevé 300 millions sur l'ANFH (organisme de financement de la formation continue pour les personnels hospitaliers).

Pour la CGT, La Sécurité sociale doit rester financée par le salaire socialisé et être gérée par les salarié-e-s. C'est notre argent, c'est à nous de le gérer ! Nous revendiquons une sécu remboursant à 100% !

Ce qu'il faut savoir pour combattre les idées reçues et la propagande des gouvernements:

- La fraude aux prestations sociales représente 248 millions d'euros.
- Les prestations sociales non demandées par la population représentent 6 milliards d'euros par an.

- L'évasion fiscale représente 60 milliards d'euros par an.
- Le total des avoirs français détenus dans les paradis fiscaux c'est 600 milliards d'euros...

Et l'on veut nous faire croire que c'est nous les salarié-e-s, la population française ou immigrée, les sans-papiers, les retraité-e-s, les étudiant-e-s, les privé-e-s d'emploi qui sommes les profiteurs ! Chacun, chacune fera sa réflexion mais nous, notre combat on sait dans quelle direction le mener !

Système universel de «retraite par points»: c'est non !

On passerait d'un système de solidarité intergénérationnelle à un système individuel. C'est bien la volonté de changement de société voulu par le gouvernement, pour tourner toute l'économie nationale vers les actionnaires et les entreprises, au détriment des droits de la population, de toute solidarité.

C'est bien notre travail qui créé les richesses et elles ont été multipliées par 4 en 30 ans !

Les financements existent pourtant pour faire vivre durablement les régimes existants :

- le CICE et le pacte de responsabilité, c'est 35 milliards €,
- la suppression des exonérations de cotisations patronales, ce sont plus de 25 milliards €,
- un million d'emplois créés (ce que revendique d'ailleurs le patronat), ce sont 13 milliards €,
- l'égalité femmes/hommes pour tous, ce sont plus de 10 milliards € pour la sécurité sociale en 2020,
- la lutte contre le travail dissimulé, c'est 6 milliards € ...

Pour la CGT du CHU il faut bloquer ce projet destructeur:

Nous demandons à nos Confédération et Fédération de ne plus participer à ces simulacres de négociation, et de préparer la mobilisation pour:

- Le retrait du projet de retraite par points et de regagner nos droits à la retraite, en exigeant l'abrogation de toutes les mesures régressives prises ces 25 dernières années contre nos retraites.
- Défendre notre système de retraites fondé sur la répartition et la solidarité
- Assurer un niveau de pension d'au moins 75% par rapport au salaire de référence pour une carrière complète
- Garantir la possibilité de départ à 60 ans au plus tard, et anticipé pour ceux qui ont subi la pénibilité au travail (1 trimestre de moins par année d'exposition).

Hôpital GM/CMP : 51.864 / 51.865 ;

CHU Estaing : 50.400 ; Hôpital L. MICHEL : 50.803

Mail : cgt@chu-clermontferrand.fr

site: <http://chuclermontferrand.reference-syndicale.fr>